

Guerres archéologiques contemporaines

Le patrimoine architectural et culturel comme enjeu politique
Que faire pour sauver le patrimoine en Syrie ?

Didier Viviers

[Président du Conseil d'administration du RFIEA]

Didier Viviers est historien et archéologue, professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles dont il a été recteur de 2010 à 2016. Il co-dirige actuellement la fouille archéologique d'ltanos (Crète orientale) et dirige la mission archéologique belge d'Apamée de Syrie. Ses principales thématiques de recherche gravitent autour de l'histoire urbaine dans l'Antiquité : organisation des espaces, pratiques sociales, structures de production ou installations hydrauliques. De 2003 à 2005, il a été membre du Conseil scientifique du Réseau des MSH en France. De 2011 à 2013, il a présidé le Fonds national belge de la recherche scientifique. Depuis 2013, Didier Viviers est président du Conseil d'administration de la Fondation RFIEA.

PATRIMOINE EN DANGER : DU DÉGÂT COLLATÉRAL À LA CIBLE POLITIQUE

Les 2 et 3 décembre prochains se tiendra à Abou Dhabi une conférence internationale sur le patrimoine en danger. C'est que la violence du conflit syrien nous rappelle la fragilité du patrimoine et, dans le même temps, son rôle central dans les constructions idéologiques des nations. Il est banal de constater que, de tous temps, le patrimoine fut l'une des fréquentes victimes des guerres dont il constituait parfois une cible choisie. Le saccage systématique de l'acropole d'Athènes par les Perses à l'automne 480 av. J.-C. allait au-delà du pillage habituel lié à toute action guerrière. Il entendait aussi répondre à l'incendie du temple de Cybèle à Sardes, une vingtaine d'années auparavant, au cours d'un autre conflit auquel les Athéniens avaient pris part. L'impact de cette destruction sur la population athénienne fut tel que les Athéniens souhaitèrent en conserver, durant plusieurs décennies – en fait durant une génération entière –, plus que le souvenir, la trace matérielle, en évitant de reconstruire ce qui avait été ainsi détruit. Une attitude toute différente fut en revanche adoptée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, qui avait elle aussi entraîné la destruction d'un riche patrimoine monumental et mobilier. Certains, comme à Varsovie, décidèrent alors de reconstruire « à l'identique » les monuments détruits, pour témoigner d'une forme d'immortalité du patrimoine et, à travers lui, de la nation qui l'a produit.

Le patrimoine a en effet peu à peu occupé une place de choix dans la construction des nations, des États ou de certaines idéologies, souvent totalitaires. Faut-il rappeler que, dans la longue construction de la notion même de patrimoine, les destructions qui accompagnèrent la Révolution française ont joué un rôle majeur ? Le terme de « vandalisme » – que l'on doit à l'abbé Grégoire dans un rapport adressé à la Convention le 11 janvier 1794 – y tire son origine, en évocation du sac de Rome par les Vandales au v^e siècle ap. J.-C. Mais parallèlement à cette volonté révolutionnaire de faire disparaître les traces de l'Ancien Régime, la conservation, la protection – et son corollaire indissociable, l'inventaire – du patrimoine se forgeaient une



place essentielle dans la construction nationale. Le nouveau pouvoir instituait dès 1790 la Commission des Monuments qui, de dissolution en métamorphoses, allait prendre en charge la politique patrimoniale de la France.

Le sac du Palais d'Été, à Pékin, le 18 octobre 1860, par le Corps expéditionnaire franco-anglais, en pleine seconde guerre de l'opium, fut sans doute parmi les

.....

Ce que nous apprend l'histoire du patrimoine, c'est qu'il est aujourd'hui l'une des composantes de notre liberté.

.....

événements qui participèrent à la prise de conscience qu'il fallait protéger le patrimoine par un statut mondial. Il fallut cependant attendre la Conférence d'Athènes, en 1937, sous l'égide de la Société des Nations, pour voir la notion de « Patrimoine culturel mondial » prendre corps et, finalement, la Conférence générale de l'UNESCO, en 1972, pour qu'une « Convention concernant la protection du patrimoine

mondial, culturel et naturel » soit adoptée. Six ans plus tard, les premiers sites étaient inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

Ce que nous apprend l'histoire de la protection du patrimoine, c'est l'importance grandissante de sa valeur morale et politique. Aussi, de la révolution culturelle chinoise aux dernières déprédations de Daech, en passant par les bouddhas de la vallée de Bâmiyân pulvérisés en mars 2001 par les talibans, les destructions volontaires du patrimoine prétendent faire table rase du passé, nier les traces d'une société que l'on récuse. Dans le cas syrien, le dynamitage des temples de Baalshamin et de Bêl à Palmyre en août 2015 a eu probablement diverses motivations, notamment médiatiques. Mais il est certain que l'attaque, mise en scène avec un soin tout particulier, était aussi dirigée contre l'ordre mondial à l'origine de la Convention de 1972. Palmyre est en effet inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1980, ce qui en fait un symbole de cet universalisme, combattu par Daech comme l'une des valeurs occidentales. On soulignera d'ailleurs que, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, les destructions du patrimoine suivent les assassinats d'intellectuels et participent d'une même terreur. À Palmyre, le 18 août 2015, Khaled al-Assad, ancien directeur du site archéologique, était exécuté au cœur même des ruines, notamment pour avoir collaboré avec des savants étrangers. Ce que nous apprend l'histoire du patrimoine, c'est qu'il est donc aujourd'hui l'une des composantes de notre liberté. Et, en ce sens, la défense du patrimoine mondial doit s'inscrire dans un mouvement général de protection et d'accueil des

intellectuels, des scientifiques, menacés par les régimes totalitaires qui en font des cibles privilégiées. C'est sans doute l'une des missions des Instituts d'études avancées, mais aussi de tous les établissements de recherche, que d'accueillir ces collègues dont la vie est en danger.

Au cœur du conflit syrien, tous les types de déprédations du patrimoine sont ainsi tristement illustrés. Les combats ont raison d'ensembles patrimoniaux spectaculaires (que l'on pense ici, entre autres nombreux exemples, au souk médiéval d'Alep). Mais la désorganisation de l'État laisse également le champ libre à des fouilles clandestines et sauvages qui détruisent à jamais les précieuses informations stratigraphiques ; l'exemple du site archéologique d'Apamée est l'un des plus illustratifs de ce phénomène. Les objets ainsi exhumés sont alors vendus, comme le sont les pièces emportées des musées, notamment pour financer le terrorisme. Il importe donc également de diffuser le plus largement la documentation disponible sur le mobilier archéologique contenu dans les réserves et les salles de musées qui ont été pillées. N'oublions pas que c'est en partie ce travail d'inventaire et de diffusion (comme, par exemple, le travail méticuleux de Rose Valland au musée du Jeu de Paume durant la Seconde Guerre mondiale) qui a permis de récupérer certaines des centaines de milliers d'œuvres que l'on estime avoir été spoliées en Europe par l'occupant nazi.

Rien qu'en Syrie, selon l'ONU, plus de trois cents sites historiques ont été endommagés, et parfois rasés. Les agressions que subit le patrimoine syrien s'inscrivent malheureusement dans une longue histoire d'un patrimoine mondial qui reste fragile, tout particulièrement en temps de guerre. Un patrimoine mondial dont la construction va de pair avec celle d'un humanisme universel qui se voit fréquemment visé. Et c'est là, en fin de compte, un ultime danger qui le guette, au moment où le retour à la paix permettra de poser la question de l'attitude face aux dommages subis. Faudra-t-il conserver sur le terrain la trace de ces destructions, comme il y a 2500 ans sur l'acropole d'Athènes, et s'en remettre aux reconstitutions en 3D pour illustrer les états perdus du patrimoine ? Si, au contraire, la voie de la restauration est préférée, il faudra éviter de faire de la reconstruction une démonstration idéologique supplémentaire. N'oublions pas que si le patrimoine recouvre une valeur morale forte, c'est aussi celle de la science, celle qui prône le respect de la vérité, la vérité de l'objet. Et ce serait nier l'Histoire que de falsifier le patrimoine, en recréant de toutes pièces ce qui n'est plus.

.....

Pour aller plus loin

Retrouvez l'article de Didier Viviers ainsi que des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr

Cheikhmous Ali

[IEA de Paris, 2016-2017]

ENTRETIEN

Le patrimoine syrien, pour lequel on répertorie près de 10 000 sites, a été lourdement touché, aussi bien par l'état islamique que par l'état syrien ou des groupes locaux. Connait-on l'ampleur des dégâts ?

La Syrie est en conflit depuis 2011, conflit qui prend naissance, dans le contexte du Printemps arabe, par des manifestations contre le régime syrien. Avant 2011, on peut déjà remarquer que l'état général du patrimoine syrien n'était pas très bon : il n'y a aucune politique d'envergure pour numériser les collections et pièces des musées, il n'y a pas plus de politique d'archivage, la sécurité des musées n'est pas assurée correctement et les locaux des musées eux-mêmes sont plutôt délabrés.

La situation des musées est pour autant meilleure que celle des sites archéologiques, généralement laissés à l'abandon, aux mains des pilliers qui font transiter les pièces volées sur le marché noir via des réseaux d'influence pour la plupart constitués au Liban. Dans ces conditions, il est évident que l'État syrien n'a pas les moyens d'entretenir un parc archéologique aussi vaste ; l'entretien, la reconstruction voire la reconstitution réclamant beaucoup de moyens, de temps et de personnel compétent.

Cheikhmous Ali est archéologue et spécialiste de l'architecture du Proche-Orient ancien. Ancien fonctionnaire à la Direction Générale des Antiquités et des Musées de Syrie (DGAM) et diplômé de l'université de Strasbourg, il a participé à plusieurs campagnes de fouilles en Syrie et a été co-investigateur du projet *ASOR Cultural Heritage Initiatives: Planning for Safeguarding Heritage Sites in Syria*. Il participe à la documentation des destructions du patrimoine archéologique syrien dans le cadre des travaux de l'Association pour la protection de l'archéologie syrienne qu'il préside.



Cheikhmous Ali, DR

Depuis 2011, cette situation s'est considérablement aggravée à cause des conflits qui continuent de ravager le pays tout entier. Les forces de sécurité auparavant dédiées à la prévention des pillages ont été détournées de leur mission et redirigées vers des missions de terrain, telles que l'encadrement des manifestations. Le fait de laisser de côté la sécurité des musées et des sites archéologiques a bien évidemment bénéficié aux pilliers ou aux fouilles clandestines, qui en ont profité pour intervenir sur des sites majeurs comme Apamée près de Hama ou Dura Europos et Mari sur l'Euphrate, Palmyre et bien d'autres. Au cours du conflit, de nombreux groupes armés se sont installés sur des sites archéologiques ou dans des musées, exposant ces monuments aux tirs et à la destruction, comme on peut le constater dans la vieille ville d'Alep.

Les frappes aériennes sont également préoccupantes. Elles ont notamment abîmés des endroits tels que les vieux souks et quartiers à Alep et Homs. Les chars comme les bulldozers ont également causé beaucoup de dégâts, car ils ont été utilisés pour creuser des tunnels, construire des barrages improvisés ou pour protéger les soldats contre les tirs. Certains musées également ont subi des pillages, comme le musée Raqqah, d'autres des bombardements intenses comme celui Maaret el-Numan, où se trouve la plus grande collection de mosaïques au Moyen Orient. Enfin, on ne compte plus les actes de vandalisme contre des tombes et des mausolées soufis, notamment commis par Daech à Palmyre, à Raqqa, à Der Ezzor ou dans le nord d'Alep où des dizaines de tombes soufies ont été rasées.

De manière générale, les dégâts sont considérables et la situation ne cesse d'empirer. Nous sommes de plus totalement impuissants car nous n'avons pas de solution pour naturaliser ces sites archéologiques et les protéger durablement.

Comment est-il possible d'agir contre le pillage de ce patrimoine et contre la destruction des infrastructures qui préservent le

patrimoine (institutions, organismes ou personnels) ?

On peut réagir au niveau international et au niveau régional. Au niveau international, plusieurs mesures ont été prises par l'Unesco par exemple, en collaboration avec les états limitrophes ou avec des autorités internationales comme Interpol, pour lutter contre le trafic des objets et pour mettre en place un cadre législatif permettant de poursuivre les pilliers et leur infliger des peines. Il existe également des actions développées localement : en collaboration avec des experts, des archéologues, ou même avec la société civile – qui a un rôle très important dans les zones touchées –, il s'est agi de documenter de manière précise tous les objets appartenant aux sites archéologiques, en rassemblant par exemple toute la documentation visuelle, afin de créer une base de données et de communiquer cette base aux maisons de vente, à la police et aux institutions pour que, le jour où ces objets réapparaissent, on puisse en remonter la trace et justifier qu'ils proviennent de Syrie.

C'est le but de ma recherche à l'IEA de Paris, où j'essaie d'inventorier les sites archéologiques majeurs qui ont été pillés et les objets archéologiques qui en proviennent et ont été privés de leur histoire et leur contexte. Les

4 instituts d'études avancées en réseau
IMÉRA, IEA d'Aix-Marseille
Le Collegium, IEA de Lyon
IEA de Nantes
IEA de Paris

Direction éditoriale:
Olivier Bouin
François Nicoulaud



Fondation RFIEA
Contactez-nous!
Julien Ténédos
contact@rfiea.fr
01 49 54 22 12



rfiea.fr
190, avenue de France
75 013 Paris

documents visuels de ces pièces dispersées dans le milieu des trafiquants seront rassemblés au sein d'une base de données en vue de leur valorisation et de leur étude. Les résultats de cette recherche seront ensuite mis à la disposition des archéologues et des autorités luttant contre le trafic illicite des objets antiques. Le but est de créer une base de référence qui pourra témoigner de l'origine de ces objets lorsqu'ils apparaîtront à l'avenir sur le marché des antiquités. Il serait enfin nécessaire de renforcer les mesures de sécurité des musées, ce que font certaines associations locales qu'il faut soutenir.

Une jeune société française, Iconem, a lancé Syrian Heritage, une base de données 3D pour sauvegarder numériquement des sites archéologiques du patrimoine syrien en danger. Que pensez-vous de cette initiative ?

Toute action visant à préserver le patrimoine sous une forme matérielle, numérique, ou légale est bonne à prendre. Même l'archivage des missions est une action indispensable. En ce sens, la numérisation 3D des sites archéologiques est une des mesures indispensables à prendre. Malheureusement, les sites situés au cœur des zones de conflits sont très difficilement accessibles, comme à Raqqa, à Edlib et au cœur de la vieille ville d'Alep ou autre. Je crains que ce genre d'opération ne concerne que des bâtiments situés dans des zones moins dangereuses.

Pour aller plus loin

Retrouvez l'entretien de Cheikhmous Ali, des contenus et références complémentaires sur fellows.rfiea.fr



PUBLICATION

Ali Cheikhmous, résident à l'IEA de Paris (2016-2017) et Michel Al-Maqdissi, ancien résident de l'IEA de Paris (2012-2013), ont fait paraître l'article

« Trafic des antiquités en Syrie. Réalité et propagande » dans le magazine *Archeologia* (juillet 2016). Cinq ans après le début de la guerre et alors qu'un cessez-le-feu a été décrété le 27 février 2016, où en est la situation archéologique en Syrie ? Cet article fait le point sur une situation complexe, déjà problématique avant l'entrée en guerre du pays et la prise de contrôle de certains sites par Daech.

CONFÉRENCE

Construire un monde en commun ? Les communs comme projet politique. Gaël Giraud, économiste en chef de l'Agence Française de développement (AFD), discutera de la thématique des « (biens) communs », des « communaux » et autres « commons » telle qu'ils sont déployés à l'AFD, comme élément structurant du dialogue de politique publique mené avec les pays partenaires du Sud dans le cadre de la « gouvernance » dont la compétence a été transférée à l'AFD par le Quai d'Orsay l'an dernier et comme concept qui paraît décisif pour penser une sortie « moderne » de l'aphasie néo-libérale.

IEA de NANTES

Mardi 29 novembre 2016, 18h-17h
5 allée Jacques Berque, 44000 Nantes

CYCLE DE CONFÉRENCES

Avec plus de 90% de ses revenus d'exportation tirés des hydrocarbures, l'économie algérienne est très peu diversifiée. La conjonction des événements du Printemps arabe et du contre-choc pétrolier a conduit le pays à une situation financière inextricable. La voie des réformes structurelles est désormais inévitable. Quels sont les défis les plus urgents à relever ? Quelles réformes étant donné les contraintes politico-économiques de court terme ?

Par Raouf Boucekine, directeur de l'IMÉRA, en partenariat avec AMSE et la Villa Méditerranée, en collaboration avec la Commission Économique pour l'Afrique des Nations-unies.

Mardi 22 novembre, 19h, Villa Méditerranée, Espl. J4, 13002 Marseille